



# Commission Départementale des Statuts & Règlements

## PROCÈS VERBAL du mardi 18 mai 2021

Commission restreinte

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

## TOURNOIS

Suite aux préconisations de la FFF pour la reprise du football amateur valable à partir du 19 mai 2021

### **JOUARRE**

Tournoi U10/U11 du 29/05/2021

Tournoi refusé (les mesures gouvernementales ne permettent que 2 équipes à cette date)

Tournoi VETERANS du 26/06/2021

Tournoi refusé (les mesures gouvernementales ne permettent que 8 équipes à cette date)